

PREFET DES COTES D'ARMOR

Saint-Brieuc, le

Préfecture

**DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES
COLLECTIVITES TERRITORIALES**

BUREAU
DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Affaire suivie par :
Mme Florence HERVE
Tél : 02.96.62.43.61
Fax : 02.96.62.44.78
pref-icpe-indust@cotes-darmor.gouv.fr

INSTALLATIONS CLASSEES

Pour la PROTECTION de l'ENVIRONNEMENT

RECEPISSE

de CHANGEMENT DE RAISON SOCIALE

Conformément aux dispositions de l'article R.512-68 du Code de l'Environnement – livre V – Titre I, le Préfet des Côtes d'Armor a l'honneur d'accuser réception à la SAS SKRETTING FRANCE, de sa déclaration en date du 24 août 2016, par laquelle elle fait connaître le changement de raison sociale de l'établissement de fabrication et stockage d'aliments aquacoles, qu'elle exploite à SAINT-HERVE - Z.I. La Gare d'Uzel, qui a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 14 janvier 1992 au nom de la SA TROUW FRANCE. Les prescriptions de cet arrêté demeurent applicables.

Pour le Préfet et par délégation,
l'adjointe au Chef de Bureau,

Annie MACE

SAS SKRETTING FRANCE.
A l'attention de Mme REVEL
24, Le Pont de Pierre
02140 FONTAINE LES VERVINS

Copie transmise, pour information, à :

- DREAL.UD 22
- Mme le Maire de SAINT-HERVE